

Appel de candidatures

Emploi occasionnel (28 heures/semaine)

École nationale de police du Québec

Chef d'équipe en sécurité routière

Instructrice ou instructeur en sécurité routière (1301)

Taux horaire : 35,95 \$ à 45,75 \$ (incluant une prime de 5 %) *

Le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience reconnues

CONCOURS N^o : J0523-0462

L'École nationale de police du Québec est à la recherche d'un instructeur en sécurité routière avec désignation de chef d'équipe afin de compléter son équipe à la Direction du perfectionnement policier (DPP). Cette dernière a pour mission d'assurer, dans chaque domaine de la pratique policière, la mise à jour des compétences ou l'acquisition d'une spécialité en lien avec la profession de policier au Québec.

Attributions :

Sous l'autorité du responsable des Activités de perfectionnement policier, la personne titulaire assume le rôle de chef d'équipe et agit à titre de répondant au niveau de la formation en sécurité routière. En collaboration avec le coordonnateur, elle dispose d'une autorité fonctionnelle lui permettant d'encadrer la réalisation et le bon déroulement des activités au niveau opérationnel et s'assure également de la qualité. À ce titre, elle :

- Identifie les besoins en ressources humaines et matérielles et en assure l'opérationnalisation;
- Planifie, organise et anime des rencontres visant la réalisation efficace de l'activité;
- Maintient les relations avec le réseau de formateurs;
- Supervise l'induction des nouveaux instructeurs affectés à l'activité et offre le soutien nécessaire à l'acquisition des compétences;
- Contribue à la mise à jour du contenu des activités ou du programme et en assure l'uniformité et la cohérence au sein de son équipe;
- Assure le suivi de la documentation administrative en lien avec les activités de formation;
- Prépare et anime des activités pédagogiques, supervise la progression des apprentissages et procède à leur évaluation.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques policières. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente liée à l'emploi.
- Posséder cinq années d'expérience récente ayant permis l'acquisition et la maîtrise des connaissances théoriques et pratiques liées à la sécurité routière.
- Avoir une connaissance pratique des outils de bureautique.
- Seront considérés comme des atouts :
 - Détenir de l'expérience reliée à l'enseignement ou à la formation;
 - Posséder de l'expérience en gestion (administrative et d'équipe).

Compétences recherchées (en réf. au modèle *Compmetrica*) :

Capacité d'analyse	Sens du partenariat
Rigueur	Savoir développer les autres
Savoir s'adapter	Savoir organiser/orchestrer
Savoir travailler en équipe	Savoir transmettre l'information

Autre renseignement :

- La personne titulaire peut être appelée à diffuser de la formation en hors campus.

Période d'inscription : du 25 mai au 7 juin 2023

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne dans la section « Emplois » de notre site Web au www.enpq.qc.ca d'ici le 20 juin 2023.

* La prime de 5 % n'est pas admissible au calcul du régime de retraite.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS : L'École nationale de police du Québec remercie les personnes qui manifestent leur intérêt en déposant leur candidature. Toutefois, seules les personnes dont la candidature aura été retenue sont contactées. L'ENPQ applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Toute candidate et candidat doit avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.